

En cette journée anniversaire de l'échec du coup d'État mené contre R. Erdogan le 15 juillet 2016, un éclairage approfondi sur la Turquie d'aujourd'hui semble opportun dans le contexte géopolitique actuel.

Dans l'après-Seconde Guerre mondiale, les États-Unis ont arrimé la Turquie à l'Europe au sein de l'OTAN face à l'URSS. Les élites éclairées de l'Union européenne par la suite, dans leur grand angélisme, ont voulu à tout prix intégrer la Turquie cette fois dans un cadre politique, démocratique et économique en lui imposant de multiples changements intérieurs. Ainsi l'armée turque, pourtant garante de la laïcité y compris en conduisant des coups d'Etat, devait être éloignée du pouvoir. Cela a été fait. Aujourd'hui, Recep Tayyip Erdogan est élu sans intervalle depuis 2003 et gouverne la Turquie avec un gouvernement islamo-conservateur proche des Frères musulmans et de plus en plus agressif vis-à-vis du monde occidental.

Pour autant, la Turquie, d'une superficie de 780 000 km² et peuplée de 83 millions d'habitants, à la jonction de l'Europe et de l'Asie, est-elle devenue à nos frontières une menace militaire pour l'Union européenne ?

Après l'échec de son adhésion à l'Union européenne, la Turquie d'Erdogan revendique désormais le leadership de l'islam sunnite dans sa variante proche des Frères musulmans qui se sont notamment construits contre la domination de l'Occident. Elle affirme son identité néo-ottomane y compris à travers le recours à la force militaire au Moyen-Orient et dans le bassin méditerranéen.

Cette situation s'explique par une Turquie sous une même autorité politique de plus en plus autoritaire depuis 2003. Le contexte international lui a permis d'affirmer son autonomie et finalement de représenter une menace potentielle militaire aux frontières de l'Union européenne, bien en difficulté pour apporter des réponses crédibles et pourtant nécessaires.

La Turquie d'Erdogan, la nostalgie d'une puissance passée.

En raison d'une part de son évolution intérieure, d'autre part du rejet notamment par la France d'une puissance musulmane au sein de l'Union européenne, la Turquie revendique désormais le *leadership* de l'islam sunnite dans sa variante proche des Frères musulmans, c'est-à-dire en opposition avec la domination de l'Occident.

Cette évolution est favorisée par le maintien au pouvoir de R. Erdogan.

En effet, la personnalisation progressive du pouvoir autour d'Erdogan et sa présidentialisation conduisent aujourd'hui à une fuite politique en avant aussi bien à l'intérieur de la Turquie qu'à l'extérieur. Cet État rejoint la cohorte des régimes autoritaires comme en Russie, en Chine, en Inde mais aussi dans l'Est de l'Union européenne. Au pouvoir depuis 2003, R. Erdogan a islamisé son pouvoir d'autant plus après la tentative du coup d'état militaire du 15 juillet 2016 qui a profondément marqué le président turc et entraîné une répression paranoïaque pour

rester au pouvoir. En 17 ans passés à la tête du pays, d'abord comme premier ministre puis comme président, l'homme est parvenu à prendre le contrôle de toutes les institutions. Le changement de constitution en 2018, remettant les « *compteurs à zéro* » lui permet de rester au pouvoir pendant deux mandats de cinq ans jusqu'en 2028 et lui laisse donc une grande liberté de manœuvre en politique étrangère à la différence des démocraties occidentales.

Le régime s'est surtout durci sur la question religieuse imposant un islam qui associe une identité ottomane islamo-conservatrice à une approche nationaliste sinon revancharde de la splendeur passée et perdue. L'héritage laïc et occidentalisation de Kemal Atatürk a été peu à peu écarté de la mémoire collective. Le dernier exemple de cette « *reconquête identitaire* » est celui de la basilique sainte-Sophie redevenue en juillet 2020 une mosquée de plus parmi les quelque 84 684 mosquées existant en Turquie. Pourtant, un grand nombre de Turcs reste fidèle à sa mémoire comme en a témoigné l'élection en 2019 au grand dam de Recep Erdogan du Kémaliste Ekrem Imamoglu comme maire d'Istanbul, l'ancienne Constantinople, la ville la plus peuplée et la plus riche de Turquie.

Cependant, R. Erdogan veut stabiliser le pouvoir islamo-conservateur. Depuis le putsch avorté du 15 juillet 2016, les autorités traquent sans relâche les opposants dans le cadre de purges d'une ampleur sans précédent dans l'histoire moderne de la Turquie. 217 971 personnes soupçonnées d'appartenance au mouvement ont été interpellées. Plus de 50 000 ont été condamnées, dont une majorité de gülenistes. Les universités, les écoles, les associations liées au prédicateur ont été fermées. De nombreuses entreprises liées au mouvement ont été saisies par l'État. Plus de 150 journalistes ont été emprisonnés. Les étrangers et les bi-nationaux, la loi turque ne reconnaissant pas la double nationalité, ne sont pas épargnés. Ainsi, plus d'une vingtaine de citoyens américains ont été emprisonnés pour des accusations de terrorisme pendant une longue durée depuis l'été 2016, notamment le pasteur Brunson.

Nul ne peut douter aujourd'hui de la présidentialisation autoritaire de Recep Erdogan.

Cette instabilité politique a accru les difficultés de l'économie turque

En effet, après un développement économique positif lors des dernières décennies qui en a fait la 19^e puissance économique mondiale, la Turquie subit une crise majeure depuis 2015, aggravée désormais par la pandémie Covid-19. Elle y répond à la fois par des actions légales et illégales.

D'une part, le nouveau programme économique turc lancé en 2018 n'a pas permis de redresser l'économie d'autant que le président Erdogan a renforcé son contrôle sur l'institution bancaire dont il nomme désormais le gouverneur. Le ministre de l'économie est par ailleurs son gendre. L'inflation s'élevait à 10,5% en 2019. La croissance de la Turquie devrait se contracter de 5% en 2020. Le chômage a grimpé à 17,2% de la population active. La livre turque maintient sa dépréciation en perdant 17% de sa valeur par rapport au dollar. Depuis le début de l'année 2020, les investisseurs étrangers ont retiré plus de 7,3 milliards d'euros.

D'autre part, les recettes du tourisme représentent 3,7% du PIB (2017). La Turquie, sixième destination touristique mondiale, a attiré un nombre record de 51,7 millions de visiteurs en 2019, et visait pour 2020 un total de 60 millions. Le tourisme emploie plus d'un million de

salariés. Les revenus touristiques du pays ont atteint 34,5 milliards de dollars en 2019. L'Union européenne est enfin le premier partenaire commercial alors que la Chine et l'Allemagne sont les premiers clients et les premiers fournisseurs de la Turquie.

Cependant, cette faiblesse économique est compensée partiellement par des actions illégales persistantes. Pendant la guerre en Irak, elle importait le pétrole contrôlé par les Irakiens kurdes au détriment de l'État irakien. La Turquie contribue aujourd'hui à contourner les sanctions américaines contre l'Iran suscitant par exemple une amende sur la banque turque *Halkbank*. Elle vend la nationalité turque depuis octobre 2018 notamment aux Iraniens s'ils ouvrent un compte bancaire de 445 000 euros ou investissent 250 000 dollars en Turquie, permettant ainsi la création de sociétés iranienne « *sous couverture turque* ». Naturellement, des sanctions essentiellement américaines ont été imposées à la Turquie. Le Qatar apporte en revanche son soutien économique à cet allié dans la crise qui l'oppose aux EAU et à l'Arabie saoudite avec la promesse d'investir 15 milliards d'euros dans l'économie turque pour finalement atteindre 22 milliards en 2019.

L'économie turque n'est pas pour autant sortie d'affaire d'autant que les guerres à l'étranger, étroitement liées par ailleurs à des questions énergétiques, finissent aussi par coûter.

L'indépendance énergétique est devenue un axe majeur de la stratégie régionale menée par la Turquie.

Elle s'appuie sur plusieurs facteurs : des relations privilégiées avec la Russie, un accaparement turc des ressources régionales en Méditerranée, enfin l'accès aux ressources libyennes pour l'instant sous le contrôle du maréchal Haftar.

En novembre 2018, la Turquie, second client de *Gazprom*, le géant du gaz russe, a renforcé sa dépendance au gaz russe qui constitue 50% de son approvisionnement. *Turkstream* achevé en 2019 vise aussi à accroître et à assurer la fourniture de gaz russe aux Européens, renforçant ainsi l'influence énergétique et donc le poids géopolitique de la Russie sur le continent. 36 % du gaz consommé dans l'Union européenne est russe.

De fait, l'indépendance énergétique est incluse dans la politique étrangère agressive de la Turquie et l'incite à une mainmise militaire sur la Méditerranée orientale et sur son pourtour oriental et méridional. Ainsi, depuis plusieurs années, la Turquie multiplie dans la ZEE de Chypre, membre de l'Union européenne les actions illégales de prospection gazière ou les interdit à d'autres États. Les réserves de gaz à l'Est de la Méditerranée sont en effet évaluées à environ 50 billions de mètres cubes (l'équivalent des réserves du Qatar), soit 25% des réserves mondiales. Le contrôle de l'exploitation et la vente de ce gaz naturel donnent une explication des tensions actuelles.

Ainsi, ces facteurs expliquent en partie cette présence croissante de la Turquie, en Libye et en Méditerranée. Elle s'est exprimée par l'accord turco-libyen de délimitation maritime signé le 27 novembre 2019 au mépris du droit international. Il donne à la Turquie l'accès à des zones économiques maritimes dépendant de la Grèce et de Chypre, Etats par ailleurs soutenus par Israël et l'Égypte. Ankara a déclaré à maintes reprises ne pas reconnaître les accords concernant la délimitation des frontières maritimes et des zones économiques exclusives

signés entre l'Égypte, Israël et le Liban. Cependant cette situation ne fait que confirmer les manœuvres turques d'intimidation qui ont débuté dès début 2018, contraignant aussi bien la France que les États-Unis à faire accompagner les navires de prospection par des navires de guerre. Aujourd'hui, y compris par des moyens militaires selon une déclaration du ministre des affaires étrangères turc le 11 décembre 2019, la Turquie menace d'agir plus énergiquement, contre les entreprises ayant signé des accords avec ces pays en vue de l'exploration, de l'extraction et de la commercialisation de leur gaz.

Cependant, la vraie question reste celle du gazoduc *EastMed* d'une longueur d'environ 2 000 kilomètres, projet initié en 2010. Il doit permettre de transporter entre 9 milliards et 11 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an depuis les réserves offshore au large de Chypre et d'Israël vers la Grèce, puis vers le reste de l'Union européenne. Il répond à l'objectif européen de diversifier les sources d'approvisionnement en gaz et d'indépendance face aux fournisseurs russes.

Il apparaît donc que la Turquie d'Erdogan a de grandes ambitions géopolitiques régionales qui sont peu compatibles aussi bien avec les valeurs et les intérêts de l'Union européenne qu'avec les capacités économiques de ce pays.

La restauration mythifiée de la puissance passée de l'empire ottoman

S'appuyant sur l'AKP et une vague islamo-nationaliste, E. Erdogan se croit en mesure de s'affranchir des lois internationales, utilisant une armée qui lui est désormais acquise, intervenant sans entraîner de réactions dissuasives.

S'affranchir du respect des règles internationales est désormais la norme pour la Turquie

Ainsi, depuis le coup d'état de 2016, Ankara a contraint au moins vingt pays à fermer ou transférer à de nouveaux propriétaires des centaines d'écoles du mouvement Gülen. Il a multiplié les demandes de poursuites auprès d'Interpol à l'endroit de présumés gülenistes, mais aussi contre des opposants politiques réfugiés en Europe. Ne pouvant prouver le bien-fondé de ses demandes, il a multiplié les enlèvements, les intimidations, les pressions diplomatiques. Comme d'ailleurs d'autres Etats autoritaires, la Turquie traque en effet ses opposants hors de ses frontières au sein des démocraties occidentales. Un système d'enlèvements, de détentions secrètes et de torture a été mis en place depuis 2016. Selon une enquête du quotidien conservateur *Die Welt* d'août 2016, les services secrets turcs emploieraient 6 000 informateurs en Allemagne, soit un informateur pour 500 citoyens d'origine turque.

Influencer l'Union européenne de l'intérieur est devenu un objectif alors que l'Union européenne est bien passive. Comment comprendre cette complaisance européenne et française en 2015 lorsque Erdogan est venu galvaniser la diaspora turque « *communautariste* », contre le PKK à Strasbourg lors d'un meeting aux allures de meeting

électoral devant près de 12 000 personnes ? Plus tard, le 29 septembre 2018, le président turc a inauguré la nouvelle mosquée de Cologne en centre-ville qui abritera le siège du *Ditib*, organisation musulmane turque contrôlant plus de 900 lieux de culte en Allemagne et recevant ses ordres directement de la *Diyanet*, l'office religieux du gouvernement d'Ankara. Comme le soulignait Renaud Girard dans un article du *Figaro* du 10 janvier 2018, une grande partie de la jeunesse turque d'Allemagne est passée du laïcisme hérité d'Atatürk à l'islamisme d'Erdogan, tout en adoptant le nationalisme propre aux deux. Bien qu'élevée dans les écoles allemandes, sa loyauté va à la Turquie avant d'aller à l'Allemagne. En France, le président Macron a annoncé le 18 février 2020 de renvoyer à compter de 2021 les 300 imams étrangers rémunérés par leur pays d'origine pour une durée de séjour généralement de cinq ans. La Turquie fournit le principal contingent et est particulièrement réticent à cette décision.

Enfin, la crise des migrants syrien en 2015 a marqué la mémoire européenne. Certes, la Turquie abrite environ 4,5 millions de réfugiés. Pour y faire face, la Commission européenne a promis en 2016 six milliards d'euros : aujourd'hui 4,7 milliards d'euros ont été engagés au 17 mars 2020 dont deux tiers (3,2 milliards d'euros) ont réellement été déboursés et engagés sur le terrain. R. Erdogan veut cependant que ses partenaires occidentaux fassent davantage pour aider son pays dans la guerre qu'il mène contre le régime syrien et pour gérer les millions de réfugiés qui ont gagné son pays. Il estime que les promesses, incluses dans l'accord de 2016 comme la libéralisation des visas européens pour les ressortissants turcs, n'ont pas été tenues. Erdogan veut obtenir un soutien européen dans son projet de construction de logements en dur au nord de la Syrie, afin d'y reloger les réfugiés et déplacés syriens. Selon lui, ce que l'Europe donne ne servirait qu'aux ONG et à la commission européenne, sans doute parce que l'Union européenne surveille le contrôle des fonds accordés.

La puissance militaire est devenue un atout majeur de R. Erdogan pour affirmer ses ambitions

Deux volets la constituent : une industrie nationale d'armement et une armée recomposée idéologiquement. Ainsi, le président Erdogan veut que la Turquie rejoigne la liste des dix plus importants exportateurs d'armement d'ici à 2023, date du centenaire de la fondation de la République mais aussi date de sa réélection potentielle. Avec sa production locale, notamment dans celle des drones pour laquelle la famille Erdogan est aussi très impliquée, la Turquie équipe une partie de ses forces mais s'assure également quelques débouchés à l'export, en Asie et au Moyen-Orient en particulier. Cependant, les exportations du secteur de la défense devraient atteindre l'équivalent de 25 milliards de dollars par an. Or la Turquie est loin du compte, avec 1,7 milliard de dollars de recettes annuelles en moyenne. Faute de savoir-faire, l'industrie locale reste tributaire de ses partenaires étrangers pour les équipements complexes par le biais d'accords d'association avec des transferts de technologies à la clé. (Cf. Le Monde du **24 février 2018**, « **Erdogan, chef de l'entreprise de défense turque** »). De fait, avoir choisi d'acheter les missiles russes S400, malgré les mises en garde de l'OTAN, a poussé Washington à priver la Turquie de l'avion de chasse américain F-35. Les États-Unis ont porté un coup fatal aux entreprises turques investies dans la fabrication des 937 pièces détachées pour cet avion. Privées de leurs contrats de sous-traitance, elles devront faire face à une perte de 9 milliards de dollars, selon le Pentagone.

Le régime turc a besoin d'une armée loyale (Cf. [Revue Défense Nationale, avril 2020](#)). La transformation des relations entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire a commencé dès 2002-2003, quand R. Erdogan et son Parti de la justice et du développement (AKP) sont arrivés au pouvoir. Au nom de l'harmonisation avec la législation européenne, les lois adoptées ont affaibli les prérogatives de l'armée. Le Conseil de sécurité nationale a notamment perdu son pouvoir d'imposer des décisions politiques au gouvernement civil qui, jusqu'ici, était contraint de les appliquer. Les forces armées turques se sont éloignées de certaines des valeurs kémalistes, la laïcité, entre autres, au profit d'un rapprochement avec les valeurs conservatrices et religieuses de l'AKP. Aujourd'hui, la reprise en main de l'armée par le pouvoir civil s'est assortie d'un changement idéologique. À partir de 2017, les médias ont commencé à mettre en scène les prières collectives de hauts gradés avec les soldats. En février 2017, des photos de Hulusi Akar, alors chef d'état-major, en train de prier à La Mecque aux côtés du président Erdogan ont largement été publiées. En février 2017, les normes vestimentaires ont changé avec la levée de l'interdiction du port du foulard islamique pour les femmes.

Enfin, les purges ont laissé un vide, ouvrant la voie à une nouvelle politique de recrutement. Plus de 16 677 de ses membres, tous grades confondus mais notamment à des postes de commandement, ont été mis à pied. Des procédures administratives et judiciaires sont en cours contre 7 335 membres des forces armées. Quinze jours après la tentative de coup d'état, les écoles militaires ont été fermées. Les élèves militaires ont dû retourner à la vie civile et reprendre des études dans d'autres universités. Avec le décret du 30 juillet 2016, une réforme importante a vu le jour. Les élèves scolarisés dans les lycées religieux appelés *imam hatip* (là où les futurs imams sont formés) sont dorénavant admis à présenter les concours pour intégrer l'armée, situation impensable jadis.

Associée à une vision néo-ottomane agressive, cette force militaire au sentiment eurasiatique de plus en plus prégnant, souvent présentée comme étant la deuxième armée de l'OTAN après celle des États-Unis et malgré des actions militaires peu couronnées de succès, est employée par le pouvoir politique avec une absence totale de retenue. Elle dispose d'un budget relativement important d'environ 17 milliards d'euros (France : 37,5 milliards d'euros en 2020 hors pensions) soit 2,5% du PIB avec une augmentation continue, soit +65% de 2009 à 2018.

Elle est au service de la politique néo-ottomane engagée en Méditerranée orientale qui se veut aujourd'hui la revanche de l'humiliation du traité de Sèvres de 1920, certes corrigé par le traité de Lausanne de 1923. (Cf. Article du Monde du [4 juillet 2020 d'Olivier Bousquet, La revanche « néo-ottomane » de Recep Tayyip Erdogan en Méditerranée](#)).

Enfin la puissance revendiquée de la Turquie ne se conçoit plus sans des interventions extérieures.

L'intervention militaire turque est ancienne et a conduit à l'implantation de garnisons importantes : 30 000 hommes en Chypre du Nord, onze bases dans le Nord de l'Irak permettant des engagements contre le PKK, le dernier ayant eu lieu en juin 2020.

Cependant la Syrie reste l'opportunité offerte à ses frontières de la réaffirmation de l'influence

sunnite sous le leadership de la Turquie. Depuis 2012, Erdogan soutient les forces opposées à Assad. Le territoire turc a servi de sanctuaire aux unités islamistes dont celles d'al-Qaida et de l'État islamique qui partent combattre en Syrie. Mais, en 2016, les djihadistes organisent des attentats meurtriers sur le territoire turc, contraignant Erdogan à réagir pour répondre aux demandes de son opinion publique. Cependant, sa préoccupation principale, sinon obsessionnelle, est la lutte contre les autonomistes kurdes du PKK malgré une trêve en 2013 rompue unilatéralement en 2015 (Cf. mon Billet Dimanche 11 septembre 2016, « [15 ans de guerre contre l'islam radical. Au Moyen-Orient, soutenir les Kurdes ou la Turquie ?](#) »). Les Turcs d'origine kurde représentent pourtant 15 millions de personnes. Le retrait américain de Syrie, les relations privilégiées avec la Russie conduisent finalement la Turquie à s'engager militairement et à occuper militairement le Nord-Est de la Syrie pour neutraliser l'émergence d'un Etat kurde tout en espérant reconstruire la Syrie et donc soutenir l'économie turque. Aujourd'hui, malgré les accords d'Astana, la livre turque remplace la livre syrienne dans le Nord-Est de la Syrie et confirme la mainmise sur cette région et donc l'occupation de la Turquie.

Enfin, le soutien politique officiel de la Turquie au gouvernement libyen de Faïez Sarraj, chef du gouvernement d'union nationale (GNA) se comprend mieux. Reconnu par les Nations unies mais ne contrôlant que 8 % du territoire libyen, il est soutenu par Ankara et Doha. Or, son opposant, le gouvernement de Tobrouk du maréchal Khalifa Haftar, est soutenu par le Caire, Riyad et Abou Dhabi et contrôle l'ensemble des champs pétroliers et gaziers en Cyrénaïque. Le 2 janvier 2020, la Turquie envoie ses troupes, conseillers et supplétifs syriens, des islamistes, pour soutenir le gouvernement de Fayez Al-Sarraj. Fort de cet appui militaire, le GNA a repris début juin le contrôle de l'ensemble du nord-ouest de la Libye en faisant reculer les forces du maréchal Khalifa Haftar. La flotte turque accompagne cette action militaire et peu à peu réinvestit la Méditerranée orientale.

La Turquie n'hésite plus à faire taire toute opposition à l'extérieur de ses frontières ni à recourir à la force à la fois directement avec ses forces nationales ou par des supplétifs. Si ses ambitions néo-ottomanes ne sont pas au minimum contenues, tôt ou tard, cette expansion notamment militaire pourrait conduire à un affrontement armé direct avec des États voisins.

Les États occidentaux doivent contenir les ambitions de la Turquie, y compris par la force militaire

Le fait que la Turquie soit un État important aux frontières de l'Union européenne justifie-t-il que l'Union européenne ou l'OTAN se couchent comme cela a été le cas avec l'accord sur les réfugiés syriens en mars 2016, puis avec l'intervention militaire turque en Libye, la remise en cause des ZEE dépendant d'États membres de l'Union européenne, les menaces sur un État allié au sein de l'OTAN comme la France, le mépris des souverainetés chypriotes et grecques ? Dans le passé, nous avons fait la guerre pour moins que cela. Ces relations tumultueuses avec la Turquie ne sont pourtant pas nouvelles comme en témoignent mes deux billets parus en 2009 (Cf. [Pièce jointe](#)) mais les sanctions sont toujours aussi timides sinon quasi-inexistantes. Seule la France réagit, suscitant des relations de plus en plus tendues avec la Turquie.

Des sanctions qui devraient être fermes et qui ne le sont pas

Les États-Unis sont capables d'imposer des sanctions à la Turquie. L'Union européenne en reste à des sanctions bien symboliques. L'OTAN ne fait rien.

En effet, les États-Unis ont établi des sanctions économiques et imposaient 50% de taxes sur l'acier et l'aluminium en provenance de Turquie le 10 août 2018 avec le résultat de faire libérer le pasteur Brunson. Cette mesure punitive était une première contre un allié de l'OTAN. Elle a eu pour impact d'inquiéter les investisseurs turcs et étrangers et donc de faire décrocher la livre turque. Face aux menaces au large de Chypre, le Congrès américain a levé l'embargo le 17 décembre 2019 sur la vente d'armes à Nicosie à travers deux projets de loi en soutien à la République de Chypre dans ses différends territoriaux et énergétiques avec la Turquie. Il renforce l'aide à la sécurité pour Chypre tout en condamnant la Turquie pour ses activités de forage au large de l'île.

Quant à l'Union européenne, elle est concernée par de multiples raisons mais agit plus qu'avec prudence avec des mesures bien légères. Il y a juste un an, le 15 juillet 2019, les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne adoptaient une série de mesures pour réagir à ces violations du droit international : réduction des aides financières à la pré-adhésion d'Ankara (146 millions d'euros prévus pour 2020) dont on peut se demander pourquoi elles existent encore, éventuellement des sanctions contre des individus ou des entités. Ils appelaient aussi la Banque européenne d'investissement à revoir ses activités de prêts à la Turquie.

La dernière réunion des ministres des affaires étrangères qui s'est tenue ce 13 juillet 2020 à Bruxelles n'a cependant pas montré une grande fermeté envers la Turquie malgré l'aggravation des tensions et ne peut que l'encourager à poursuivre ses provocations. Les États membres ont certes constaté que la relation avec la Turquie était rendue difficile « *par les actions unilatérales de ce pays en Méditerranée orientale, en Libye et en Syrie notamment* », y compris au regard du droit international. Oui, « *la Turquie devait respecter la souveraineté des États européens* » (Grèce, Chypre), (...) *les engagements pris lors de la Conférence sur la Libye à Berlin, en ce qui concerne le respect de l'embargo sur les armes* ». Le Haut Représentant, Josep Borrell a donc reçu pour mandat de faire « *rapidement* » des propositions en vue de la prochaine réunion des ministres. Bref, l'Union européenne discute, gagne du temps et n'agit pas.

Cependant, taxer lourdement une partie de la production turque vers l'Union européenne serait un moyen de pression important dans la crise économique que vit actuellement la Turquie tout comme boycotter les produits turcs. Influencer le comportement des touristes pour les dissuader de se rendre en Turquie, un État de moins en moins regardant sur les droits de l'homme, serait tout aussi nécessaire compte tenu de son importance pour l'économie turque. Il y aura obligatoirement des mesures de rétorsions mais face à un État « *voyou* », il faut avoir le courage de prendre les mesures adéquates. En tout état de cause, les relations économiques avec la Turquie imposent qu'elles soient revues, une opportunité pour relocaliser nos industries. Les restrictions aux ressortissants turcs pour venir dans l'Union européenne doivent être accentuées, pourquoi pas d'ailleurs revoir la notion de bi-nationalité.

La Turquie doit être mise à l'écart dans l'OTAN

N'est-il pas temps en effet de désimbriquer la Turquie de l'OTAN sinon de la pousser dehors d'autant qu'elle use de son pouvoir de nuisance pour bloquer des décisions votées par tous les autres alliés, ce qui ne date pas d'aujourd'hui ? Héritage de la guerre froide, la Turquie est membre de l'OTAN depuis 1952, bien qu'elle ait peu partagé et qu'elle partage de moins en moins les idéaux démocratiques des membres de l'Alliance atlantique.

Or, les litiges entre alliés s'accumulent depuis plusieurs années. La première crise de confiance entre Washington et Ankara remonte à la guerre d'Irak en 2003, lorsque la Turquie a refusé le passage et le stationnement des militaires américains. Pendant la guerre menée par la coalition anti-Daech en Syrie, Ankara a toléré la circulation des djihadistes sur son territoire. La Turquie a acheté les batteries de missiles russes S400, provoquant une grave crise au sein de l'OTAN, pour qui le système est « incompatible » avec le sien. L'offensive militaire contre les forces kurdes dans le nord-est de la Syrie a ajouté un différend supplémentaire à une longue liste de griefs respectifs.

Dans ces conditions, la Turquie a-t-elle encore vocation à rester dans l'Alliance atlantique, dont elle est le seul pays musulman et dont elle constitue la deuxième armée en termes d'effectifs bien que cela ne signifie pas qu'elle soit efficiente ? 900 militaires turcs sont affectés dans les structures de commandement de l'OTAN et sont remplaçables. Sa participation aux missions de l'Alliance est peu active même si elle dirigera en 2021 la Force de réaction rapide de l'OTAN. Malheureusement, cette organisation ne prévoit pas l'exclusion de l'un de ses membres mais l'écartier progressivement du fonctionnement de l'alliance, éventuellement relocaliser les quelques états-majors de l'OTAN en Turquie seraient des signes forts mais manifestement, le secrétaire général de l'OTAN ne semble pas très allant comme il le montre dans l'absence de condamnation de l'attitude turque envers la France.

Le différend franco-turc peut être le signal avant-coureur d'une grave crise militaire entre alliés.

L'escalade s'accroît en effet entre la France et la Turquie sur le conflit libyen, les prétentions turques sur la ZEE de Chypre et l'accord turco-libyen sur les frontières maritimes en Méditerranée orientale.

En janvier 2020, le président Macron annonce l'élaboration d'un partenariat stratégique de sécurité entre la France et la Grèce, fondé sur une approche commune de l'Europe et de la Méditerranée. Outre les relations diplomatiques et militaires, cela inclut une présence accrue de la Marine nationale française en Méditerranée orientale, une coopération industrielle renforcée et des opérations communes maritimes et terrestres. Le soutien de la France à la Grèce et à Chypre face aux atteintes à leurs souverainetés dans leur espace maritime et aux provocations de la Turquie est exprimé. L'accord gazier conclu entre Ankara et le GNA libyen menaçant les intérêts est condamné. Faisant suite aux multiples tensions bilatérales depuis plusieurs mois, le chef de l'État français dénonce le « jeu dangereux » d'Ankara en Libye. Il reproche à la Turquie d'armer massivement les forces du Gouvernement d'union nationale libyen (GNA), reconnu par l'ONU, et d'avoir envoyé des milliers de mercenaires syriens à ses côtés en Libye.

Pour dénoncer les trafics d'armes d'Ankara en Libye, le grave incident naval entre la France et la Turquie, l'absence de réelle condamnation de l'OTAN qui aurait dû suivre, Paris quitte l'opération de surveillance maritime « *Sea Guardian* » conduite par l'OTAN. En effet, le 10 juin, la frégate française Courbet, alors placée sous commandement de l'OTAN, avait été visée au large de la Libye par les radars de tir d'une frégate turque qui escortait un cargo soupçonné de transporter des armes vers Tripoli. Le 17 juin, la ministre Florence Parly portant l'incident sur la table de l'OTAN reçoit le soutien public de huit alliés européens... sur trente. Le secrétaire général, Jens Stoltenberg accepte une « *enquête* » sur ce que Paris dénonce comme un acte « *extrêmement agressif* » mais, selon Le Monde, le rapport classifié ne pointe pas une faute turque en dépit des éléments de preuve que Paris affirme avoir fournis, notamment des interceptions de guerre électronique. Enfin, outre les insultes du président Erdogan envers le président Macron, les tensions ne s'expriment pas que sur le théâtre libyen. A Istanbul, quatre ressortissants turcs sont arrêtés, accusés d'espionnage « *politique et militaire* » pour le compte de Paris.

Cette situation qui se tend au fur et à mesure des mois ne peut que conduire à des incidents militaires de plus en plus sévères. Cependant, la tiédeur de l'OTAN et celle de l'Union européenne ne peuvent qu'inquiéter. Malgré l'intérêt d'en être un membre important et de l'utilité de l'alliance, privilégier la Turquie au détriment de la France et de la Grèce justifie-t-il de maintenir notre présence au sein de l'OTAN, incapable de régler les différends entre ses membres ?

Pour conclure, faut-il écarter d'emblée une réponse militaire ?

Dans l'objectif d'affaiblir la position politique d'Erdogan auprès de son opinion publique, une stratégie de « *containment* » peut être élaborée en y associant des sanctions diplomatiques, économiques, des embargos, des actions militaires. Encore faut-il que les organisations auxquelles nous appartenons contribuent à cette stratégie pour la rendre efficace mais la Turquie nous montre que nous pouvons nous affranchir sans grand risque du respect des règles en vigueur au sein de ces organisations.

Cependant, le fait de ne pas avoir réellement soutenu le maréchal Haftar a permis à un nouvel acteur de s'imposer. Cette timidité, notre respect de toutes les conventions, nos principes nous ont à nouveau fait perdre une guerre et surtout un allié potentiel. Osons donc mettre pour commencer le « *grand Turc* » en difficulté sur le théâtre libyen. Agir militairement d'une manière indirecte comme le font Russes, Chinois et Turcs est possible par des actions communes avec nos alliés arabes ou par leur intermédiaire.

L'Égypte serait un allié de poids y compris avec les EAU et l'Arabie saoudite contre ceux qui soutiennent les frères musulmans dans cette région. Soutenir le maréchal Haftar d'une manière plus sérieuse, et non anecdotique, en phase avec la « *realpolitik* » et nos intérêts, serait plus efficace.

La Turquie est devenue une menace militaire du bassin méditerranéen que ce soit en mer ou

sur son pourtour. L'attitude de Recep Erdogan ne peut pas être laissée sans réponse ferme au moins de la France et de ses alliés concernés.